Décision 19-DCC-136 du 23 juillet 2019

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Mauboussin et Guérin Joaillerie par le groupe Galeries Lafayette et la société La Compagnie Financière Nemarq & Co

Posted on: 02 septembre 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	UPLIC et CFN
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Mauboussin et Guérin Joaillerie

Lire

Le texte intégral de la décision
77.05 Ko

communiqué de presse / press release